



Cayenne, le 14 avril 2020

## Communiqué de presse

### **Guyane : la pandémie n'arrête pas le lobby minier industriel !**

**Malgré les mesures de confinement liées au COVID19, la Préfecture organise la fenêtre de tir pour propulser un nouveau projet de type « Montagne d'or », d'une ampleur accrue.**

**La préfecture convoque le 15 avril 2020 la Commission départementale des mines à la DEAL Guyane, afin de répondre à la demande de prolongation et d'extension en surface d'une concession minière (soit globalement 15 100 ha de PER) (1), dans le secteur d'Apatou, commune du Maroni.**

Dans un article de Guyaweb (2), nous apprenons que la demande émane de la puissante Cie minière Espérance (CME) de l'actionnariat familial Ostorero qui s'est associé pour divers projets (3) à la multinationale étasunienne NEWMONT MINING, N°1 mondial de l'extractivisme minier. Un projet encore plus gigantesque que le feu projet « Montagne d'or ».

La déforestation massive des forêts tropicales à l'échelle planétaire altère gravement la biodiversité et accélère les changements climatiques. Ces atteintes à notre environnement bousculent nombre d'équilibres écologiques et génèrent, entre autre, l'émergence d'espèces vectrices d'épidémies, la pollution atmosphérique qui favorise la dispersion des virus, et la propagation de nouveaux agents infectieux jusqu'alors confinés dans les derniers sanctuaires forestiers (4).

Le virus Covid19 qui paralyse aujourd'hui l'ensemble de notre société, nous donne à réfléchir sur l'empreinte environnementale de nos activités. Un changement de paradigme s'avère indispensable à notre survie sur Terre.

A ce titre, l'activité minière industrielle, est l'une des exploitations les plus polluantes au monde et participe d'une manière considérable à la destruction de pans entiers de forêts primaires tropicales.

La société civile semble l'avoir compris et certains parlementaires en appellent à un grand plan de relance et de transformation de notre société en faveur du climat, de la biodiversité et de la justice sociale. Plus que jamais, nos 25 propositions de filières économiques pérennes, créatrices d'emplois durables demeurent d'actualité. (5)

#### **Comment interpréter de telles priorités à la Préfecture de Guyane ?**

Soumission invétérée des administrations au lobby minier ? Mouvement de panique des dominants ?

Alors que la pétition du collectif « Or de Question » vient de franchir le cap des **500 000 signatures**, devenant ainsi la plus importante consultation citoyenne dans l'Histoire du département, il semble que les priorités de la Préfecture soient tournées vers d'autres intérêts (6)

Enfin, rappelons que l'une des compagnies minières du groupe Ostorero doit comparaître bientôt devant le Tribunal correctionnel de Cayenne suite à un procès-verbal dressée pour la plus grande pollution du milieu aquatique en MES jamais constatée en Guyane, soit 4800 fois la norme autorisée (7). La commission ne doit accorder aucune prolongation avant ce jugement déterminant sur la capacité de l'entrepreneur à respecter les normes environnementales.

**Le Collectif « Or de Question » réclame donc l'annulation de toute Commission Départementale des Mines (9) tant que la grave crise sanitaire actuelle ne sera pas résolue et tant qu'un grand débat public de « l'après-crise Covid » n'aura pu définir les priorités et choix de développement des peuples de Guyane.**

## Contact presse :

### Porte-parole Or de Question Guyane :

Nora Stephenson : 06 94 23 14 13

Eléonore Johannes : 06 94 41 24 25

Michel Dubouillé : 06 94 21 71 25

### Porte-parole Or de Question France hexagonale :

Patrick Monier : 06 44 15 95 39

Marine Calmet : 06 89 24 03 99

## BOITE NOIRE :

(1) : Guyaweb : « **Pas de confinement pour la commission des Mines** ». Article d'Hélène Ferrarini du 8 avril 2020.

[https://www.guyaweb.com/actualites/pas-de-confinement-pour-la-commission-des-mines/?category\\_name=actualites](https://www.guyaweb.com/actualites/pas-de-confinement-pour-la-commission-des-mines/?category_name=actualites)

(2) : En 10 ans, selon nos informations, les concessions du groupe Ostorero du secteur totalisent environ 50 km linéaires de forages, dans le secteur Est d'Apatou. Or, ces forages profonds sont loin d'être anodins car ils sont susceptibles de mettre en communication nappes phréatiques, sources hydrothermales, gisements de différents métaux lourds et toxiques naturellement associés à l'or (cadmium, thorium, arsenic, plomb, uranium, mercure,...) sans compter les additifs polluants pour lubrifier le forage, tout cela met potentiellement en péril la qualité de l'aquifère souterrain et de fait l'équilibre écologique et sanitaire des populations actuelles et futures.

Mais ce n'est pas tout, car si les polluants venant de la surface peuvent être ainsi introduits en profondeur, les matériaux remontés par la foreuse (poussières de roche + boue de forage) vont eux aussi se mêler pour partie aux eaux de l'aquifère de surface.

A l'instar des forages pétroliers off-shore, effectués au large de la Guyane, les boues de forage sont-elles confinées en décharge et les 50 km de forage ont-ils été rebouchés après échantillonnage afin de stopper l'éventuelle pollution souterraine ?

Source : « **Argumentaire sur les risques liés aux explorations minières** »

Brieuc LE FEVRE - Docteur en Géochimie Isotopique - Diplômé de l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand) - Juin 2015

[http://alternatives-projetsminiers.org/wp-content/uploads/docs/Argumentaire\\_risques\\_phase\\_exploration\\_miniere-1.pdf](http://alternatives-projetsminiers.org/wp-content/uploads/docs/Argumentaire_risques_phase_exploration_miniere-1.pdf)

(3) Reporterre : « **En Guyane, les groupes miniers préparent « la grande braderie » du territoire** par Hélène Ferrarini.

[Extrait] : En février 2019 était ainsi publiée une mise en concurrence entre la demande du « *permis crique Awa* » déposée par la société Nord Gold Guiana SAS et la demande du « *permis Espérance Sud* » déposée le 17 décembre 2017 par la société Takari Mining. Derrière un mot aux sonorités on ne peut plus guyanaises — un *takari* est la perche servant à l'avant d'une pirogue — se trouve en fait l'une des plus grandes compagnies aurifères au monde : Newmont, comme l'explique la demande de permis adressée par Takari Mining au ministre chargé des mines le 12 décembre 2017. « *La société Takari Mining est détenue à 50 % par la société CME [Compagnie minière de l'Espérance] et à 50 % par la société Newmont Overseas Exploration Limited, filiale à 100 % de Newmont Mining Corporation.* » Autre société derrière laquelle se cache Newmont : la compagnie Armina ressources minières également dans la course aux permis d'exploration qui se joue actuellement en Guyane.

<https://reporterre.net/En-Guyane-les-groupes-miniers-preparent-la-grande-braderie-du-territoire>

(4) : **La déforestation favorise l'émergence de nouvelles maladies.**

Par Clémentine Thiberge Publié dans *le Monde*, le 07 décembre 2016

Ce rapport, conduit par les chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) (...) met pour la première fois en évidence les mécanismes qui entraînent l'apparition de ces infections. « Depuis trente ou quarante ans, on observe des nouvelles maladies infectieuses émergentes, principalement en zones intertropicales ; on savait déjà que les activités humaines et ces maladies étaient corrélées, mais aujourd'hui on a réussi à comprendre les processus qui aboutissent à cette corrélation. » explique Jean-François Guégan, coauteur de l'étude et directeur de recherche à l'IRD.

Pour mener leurs recherches, les scientifiques se sont concentrés sur une bactérie de la même famille que celle de la lèpre et de la tuberculose, *Mycobacterium ulcerans*, responsable de l'ulcère de Buruli. Cette maladie chronique, qui sévit principalement en Afrique subsaharienne et en Amérique du Sud, se traduit par une nécrose de la peau accompagnée d'ulcères. Cette bactérie vivant dans les marécages, les chercheurs ont observé pendant trois ans une vingtaine de sites aquatiques en Guyane française, tous soumis à des pressions anthropiques différentes. En comparant les sites affectés par l'activité humaine et les sites intacts, ils ont cherché à comprendre ce qui intervenait dans l'émergence de la mycobactérie. Ils ont alors identifié, sur les sites où la pression de l'homme a été forte, une modification significative des communautés animales et de la chaîne alimentaire. (...)

La planète recense environ 200 nouvelles maladies infectieuses, transmises par des virus comme Zika, Ebola ou le VIH.

[https://www.lemonde.fr/planete/article/2016/12/07/la-deforestation-favorise-l-emergence-de-nouvelles-maladies\\_5045223\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2016/12/07/la-deforestation-favorise-l-emergence-de-nouvelles-maladies_5045223_3244.html)

(5) : **Les 25 filières d'avenir** pour la Guyane par le collectif Or de Question :

<https://sites.google.com/site/maiourinature/top25>

(6) : **Pétition** Non à la Montagne d'or :

<https://www.sauvonslaforet.org/petitions/1084/president-macron-non-a-la-mine-dor-industrielle-en-guyane>

(7) **Guyane : la Mine Gold'or au tribunal pour des pollutions dépassant 4800 fois le taux autorisé** (*France Nature Environnement*)

<https://www.fne.asso.fr/actualites/guyane%C2%A0-la-mine-gold%E2%80%99or-au-tribunal-pour-des-pollutions-d%C3%A9passant-4800-fois-le-taux>

(8) : La CDM Guyane a déjà défrayée la chronique. **Mediapart** : « **Montagne d'or: l'Etat fait marche arrière** ». Article de Jade Lindgaard du 16 octobre 2019  
L'État a finalement renoncé à présenter son avis favorable au prolongement de la concession du méga-projet minier Montagne d'or en Guyane, mercredi 16 octobre. Une expertise juridique supplémentaire est demandée.

<https://www.mediapart.fr/journal/france/161019/montagne-d-or-l-etat-fait-marche-arriere>